

Extrait du Site de l'Association Adéquations

<http://www.adequations.org/spip.php?article1657>

Femmes et changements climatiques

- Campagnes & plaidoyers -



Date de mise en ligne : mars 2011

Site de l'Association Adéquations

La déforestation est cause de 20 % des émissions de gaz à effet de serre. Le mécanisme REDD puis REDD+ (Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement) est au coeur des négociations climatiques... et des clivages Nord Sud. Ce mécanisme permet des transferts de fonds des pays du Nord vers ceux du Sud pour financer des programmes limitant ou compensant la déforestation. De nombreux projets s'inspirant du REDD sont déjà mis en oeuvre. Des organisations de la société civiles estiment que certains projets sont néfastes, comme par exemple les monocultures d'arbres

À l'occasion de la Journée internationale de la Femme du 8 mars 2011 le World Rainforests Movement invite à signer un document sur le système "REDD" et les femmes.

"Tel qu'il se présente à l'heure actuelle, le système REDD+ contribuera dans le monde entier à un accaparement de terres des communautés et peuples autochtones, qui touchera particulièrement les femmes, dit un document signé par des femmes et des organisations qui dénoncent que ce système est encore une autre fausse solution au problème du changement climatique.

Le document, qui figure à la fin de ce message, est le résultat de discussions exhaustives qui ont eu lieu dans l'Assemblée (Caucus) de Femmes réalisée à Cancún, pendant la CdP 16 de la Convention sur les changements climatiques, en décembre 2010. Après plusieurs journées de débats, il a été décidé que, sans être présenté comme une déclaration de position du Caucus, ce document sur REDD serait proposé à la signature de tous et surtout de ceux qui avaient participé à cette assemblée.

Dans le cadre de la Journée internationale de la Femme, le Réseau de femmes pour la justice climatique (GenderCC), Marche Mondiale des Femmes (MMF), Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales (WRM), Réseau latino-américain contre la monoculture d'arbres (RECOMA), la Coalition mondiale pour les forêts (GFC), Réseau l'environnement des autochtones (IEN), Alliance Grassroots Global Justice (GGJA) et Observatoire du marché du carbone (CTW) reprenons ce document et invitons les organisations en général à y adhérer pour dénoncer que le système REDD, en plus de ne pas résoudre les problèmes d'ordre climatique, apportera à la société en général et aux femmes en particulier des dangers plus nombreux et plus graves.

Ceux qui souhaiteront le souscrire à titre individuel ou en représentation d'un réseau ou d'une organisation pourront envoyer un mujeresporjusticiaclimatica@gmail.com."

Position des femmes et des organisations sur le système REDD

CdP 16, Cancún, 9 décembre 2010

Les femmes et les organisations présentes à la 16e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations sur les changements climatiques qui eut lieu à Cancún, au Mexique, du 29 novembre au 10 décembre 2010, afin d'encourager et de préconiser la reconnaissance et la protection des droits des femmes et des filles dans les politiques sur le changement climatique, et en particulier les droits des femmes et des filles qui sont en situation de vulnérabilité dans les populations affectées, souhaitent exprimer leurs inquiétudes au sujet des politiques et des

incitations proposées pour réduire les émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts et pour accroître les stocks de carbone (REDD+).

En tant que femmes originaires de divers endroits du monde et vivant dans des conditions et des circonstances variées, nous affirmons qu'il est de la plus grande importance de sauvegarder les droits des femmes, dont ceux que consacre la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Nous adhérons pleinement aux droits des peuples autochtones tels qu'ils figurent dans la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP).

Nous solidarisons avec les collectivités et les peuples affectés, nous, les femmes et les organisations présentes à cette CdP 16 de la CCNUCC à Cancún, Mexique, nous sommes d'avis que :

Le système REDD+, tel qu'il est conçu, contribuera à spolier de leurs terres des communautés et des peuples autochtones du monde entier, et cela affectera particulièrement les femmes. Les gouvernements et les grandes entreprises des pays industrialisés ne paieront pour la préservation des forêts que s'ils obtiennent en échange des droits sur le carbone stocké dans ces forêts. Les droits de propriété des femmes étant les moins sûrs, elles seront les plus touchées.

Les initiatives REDD+, telles que prévues à l'heure actuelle, ont des effets pervers et créent des inégalités. Le rôle des femmes dans la conservation et la restauration des forêts est très important et différent de celui des hommes. Selon le système REDD+ actuel, ceux qui réduiront le déboisement recevront des crédits carbone. Or, de façon générale, les femmes sont moins responsables de la déforestation et de la dégradation des forêts ; ainsi, elles seront moins éligibles pour recevoir des crédits.

En tant que mécanisme de compensation, REDD+ ne servira pas à combattre le changement climatique, puisqu'il transfère du Nord au Sud la responsabilité de l'atténuer. Les contrats qui donneront aux entreprises consommatrices de combustibles fossiles le permis de polluer seront nuisibles aux populations d'autres endroits du monde, qui subissent les conséquences de l'extraction de ces combustibles ou de la pollution que ces entreprises provoquent. Les femmes et les filles de ces communautés subissent ces conséquences de façon disproportionnée. Pour cette raison, la compensation par le carbone forestier n'affecte pas seulement les communautés autochtones du Sud.

La commercialisation des êtres vivants et les marchés du carbone sont incompatibles avec les cosmologies traditionnelles et indigènes et constituent une violation du sacré.⁽¹⁾ Du moment qu'elles détiennent au moins la moitié des connaissances traditionnelles, les femmes jouent un rôle fondamental dans la préservation et l'application pratique de ces connaissances. Beaucoup de traditions indigènes tribales protègent le caractère sacré de la Terre-Mère et défendent le Cercle de la Vie qui inclut la diversité biologique, les forêts, la flore, la faune et toutes les espèces vivantes.

Ce qu'il faut

Ce qu'il faut, c'est mettre en oeuvre des projets basés sur les droits des femmes, centrés sur les gens et justes pour les deux sexes. Ces projets doivent apporter des avantages écologiques et sociaux à toutes les femmes et à tous les hommes. Nous voulons des mécanismes équitables et justes, qui tiennent compte des spécificités de chaque sexe, et qui ne répètent pas les erreurs passées en encourageant la plantation d'arbres en régime de monoculture.

Nous reconnaissons le besoin que les pays industrialisés adoptent de nouveaux systèmes économiques gouvernés

par la justice climatique, par les limites écologiques et par la capacité porteuse de la Terre. Ces systèmes économiques doivent renforcer et encourager l'égalité entre les sexes et le partage équitable des ressources locales et mondiales, et soutenir les communautés autosuffisantes.

D'autres options que REDD+ existent déjà et devraient recevoir du soutien :

Reconnaître et garantir les droits des femmes sur les terres et territoires, ce qui comporte de démarquer collectivement et de titulariser les territoires des peuples autochtones, où se trouve la plupart des forêts du monde. Cette mesure s'est avérée très efficace pour réduire le déboisement et pour défendre les droits et les moyens de subsistance des femmes, des filles et des communautés tributaires des forêts.

Veiller au respect de la CEDAW et des autres instruments pour les droits de l'Homme, dont l'UNDRIP.

Arrêter le déboisement et la dégradation des forêts, car cela est essentiel pour préserver les moyens d'existence des femmes. Les mesures destinées à freiner la diminution des forêts doivent s'attaquer aux causes profondes de la déforestation, de la dégradation des forêts et du changement climatique, dont

- ▶ l'extraction de combustibles fossiles, les mines et la construction de grands barrages hydroélectriques ;
- ▶ les causes découlant de la demande, comme la demande de viande, de pâte à papier, de bois d'oeuvre, d'huile de palme et de bioénergie industrielle ;
- ▶ les grandes plantations d'arbres en régime de monoculture et les concessions d'exploitation forestière, qui mettent en danger les écosystèmes dont dépendent les femmes, et qui ne devraient plus recevoir aucun genre de soutien.

Il faudrait investir dans des programmes qui soutiennent directement des méthodes de conservation et de restauration des forêts fondées sur les droits et qui ont déjà fait leurs preuves, comme celles des territoires et des zones conservées par les peuples autochtones et les communautés, qui respectent et garantissent l'égalité entre les sexes.

(1) Voir aussi la position politique du Forum international des peuples autochtones sur le changement climatique pour la première semaine de négociation de la 16e Conférence des Parties de la Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques.